



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

Ministère de la Santé publique

et de la lutte contre le sida



INSTITUT NATIONAL

DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Center of Excellence in Public Health Training



EAST AFRICAN

COMMUNITY

Revue de Santé Publique et de Médecine du Burundi

Instructions aux auteurs



Réalisé par

Dr Paul BIZIMANA - Rédacteur en chef de la revue

Bujumbura, août 2021

<https://insp.bi/>

Avenue de l'Hôpital n°3 | B.P. Bujumbura | Tél. : (+257) 22 26 97 62 – 22 26 97 55 | insp@insp.bi

Description de la revue

La revue de Santé Publique et de Médecine (RSPM) du Burundi est un journal scientifique de l'Institut National de Santé Publique (INSP) qui publie des articles de recherche originaux et de revue, des observations cliniques et des commentaires sur tous les aspects des Sciences de la santé publique essentiellement, mais aussi des sciences biomédicales. Le lectorat multidisciplinaire de la RSPM du Burundi qui inclut le staff académique, les médecins, le personnel paramédical, ainsi que les étudiants en Médecine et en Sciences de la santé et d'autres Sciences de la vie constitue l'indicateur direct de la grande variété des thèmes couverts par les publications de la RSPM du Burundi. Une considération particulière est accordée aux articles des études du domaine de la santé publique, mais aussi d'autres domaines qui reposent sur une méthodologie forte pouvant permettre de produire des résultats et conclusions permettant d'améliorer la santé des populations du Burundi, ou d'ailleurs. L'acceptation des articles soumis dans la RSPM du Burundi est conditionnée par le mérite scientifique de leur contenu, qui doit être reconnu par un comité de lecteurs/reviewers composé par les pairs ayant une expertise avérée en matière de recherche, après leur évaluation. Seuls le titre et le résumé sont accessibles en ligne.

Instructions aux auteurs

1. Frais de Publication

Dans un premier temps et compte tenu de la mission de l'INSP d'appuyer le système de santé du Burundi, aucun frais de traitement des articles ne sera exigé aux auteurs.

2. Accès au contenu des articles

L'accès au document intégral de chaque article accepté, est conditionné à un achat préalable.

3. Langues de publication et services d'édition linguistique

La RSPM du Burundi accepte des articles rédigés aussi bien en Français qu'en anglais. Toutefois, pour que les éditeurs et les reviewers évaluent avec précision le travail présenté en Anglais dans votre manuscrit, vous devez vous assurer que la langue anglaise est de

qualité suffisante pour être comprise. Si vous avez besoin d'aide pour écrire en anglais, vous devriez envisager:

- visiter le tutoriel en anglais qui couvre les erreurs courantes lors de l'écriture en anglais;
- demander à un collègue anglophone de réviser votre manuscrit pour plus de clarté;
- utiliser un service d'édition linguistique professionnel où les éditeurs amélioreront l'anglais pour s'assurer que votre idée est claire, et identifier les problèmes qui nécessitent d'être résolus. Pour plus de renseignement merci de contacter le Comité de rédaction.

Veuillez noter que l'utilisation d'un service d'édition linguistique n'est pas une exigence pour la publication dans la revue et n'implique ni ne garantit que l'article sera sélectionné pour évaluation par les reviewers.

4. Préparer votre manuscrit

Cette section fournit uniquement des informations générales sur le style et la mise en forme. Elle donne des instructions de mise en forme pour différents types d'articles spécifiques acceptés par la RSPM du Burundi à savoir: (1) Article original, (2) cas clinique, (3) Editorial, (4) Revue générale/Mise au point/Commentaire, (5) Communication brève, (6) Lettre à la rédaction et (7) Note technique.

a. **Consignes générales de mise en forme**

Préparation du texte principal du manuscrit

Points importants:

Pour tout le document utiliser Newtimes Roman; Titres en gras, Titre 1: taille 16; Titre 2: taille 14; Titre 3: taille 12; Utiliser un interligne 1.5; Inclure la numérotation des lignes et des pages; Pas utiliser de sauts de page dans le manuscrit; Format de fichier: Microsoft Word (DOC, DOCX).

Remarque: des fichiers modifiables sont exigés pour le traitement en production.

Tous les fichiers sources modifiables pertinents doivent être attachés pendant le processus de soumission. Le fait de ne pas soumettre ces fichiers sources entraînera des retards inutiles dans le processus de production.

b. Article de recherche

Critères

Les articles de recherche doivent faire preuve de recherche originale dans le champ de la santé publique surtout et de la clinique. Un article doit compter entre 1500 et 4500 mots. Il se structure comme suit: titre (en français et en anglais); auteur principal et co-auteurs avec leurs affiliations institutionnelles et adresses électroniques de contact, tout en précisant le correspondant principal ainsi que son adresse de contact détaillé; résumé (en français et en anglais) de tout au plus 300 mots; mots-clés (en français et en anglais) de 6 mots au maximum; corps du texte écrit en français ou en anglais selon le cas; liste des abréviations; déclarations; remerciements; références. Le corps du texte comporte les parties suivantes: contexte, méthodes (sans oublier les considérations éthiques), résultats, et discussion. Il est recommandé aux auteurs de consulter les lignes directives EQUATOR pour les études observationnelles de suivi de cohorte, études cas témoins, études transversales ([STROBE](#)), les études sur l'amélioration de qualité de soins ([SQUIRE](#)), les essais contrôlés randomisés ([CONSORT](#)), les revues systématiques et méta-analyses ([PRISMA](#)), les tests diagnostiques ([STARD](#)), les études de recherche qualitative ([COREQ](#)), les essais cliniques ([SPIRIT](#)) et les études expérimentales & protocoles ([SAMPL](#)) disponibles en pièce jointe.

La RSPM du Burundi encourage vivement que tout l'ensemble des données sur lesquelles reposent les conclusions de l'article soit mis à la disposition des lecteurs si besoin.

c. Cas clinique

Il permet de publier des observations cliniques originales et bien documentées, à valeur didactique. Il ne doit pas dépasser 1500 mots. Le contexte doit être court, précisant l'intérêt du cas en suivant les lignes directives sur les études des cas ([CARE](#)) ci-joint. La discussion doit être courte et orientée sur les points nouveaux identifiés. Une revue de la littérature est déconseillée. Il est structuré comme suit : titre (en français et en anglais) ; auteur principal et co-auteurs avec leurs affiliations institutionnelles et adresses électroniques de contact, tout en précisant le correspondant principal ainsi que son adresse de contact détaillé; résumé (en français et anglais) de tout au plus 200 mots ; mots-clés (en anglais et en français) de tout au plus 5 mots; corps du texte écrit en français en anglais selon le cas ; liste des abréviations;

déclarations; remerciements; références. Le corps du texte comporte les parties suivantes : contexte, méthode (facultatif), observation, discussion.

d. Editorial

Il porte sur un sujet d'actualité dans le domaine de la santé publique ou médical. Il ne doit pas dépasser 1000 mots, sans inclure les références.

e. Revue générale/Mise au point/Commentaire

La rédaction d'une revue générale est faite soit sur demande du Rédacteur en chef à un ou plusieurs auteurs experts dans un domaine bien donné, soit proposée par ce(s) dernier (s). Elle aborde en profondeur les développements récents de la thématique choisie. A part quelques références clés, la littérature analysée doit être récente, vieille des 5 dernières années au plus. Sa taille est de 10.000 mots au plus.

Elle est structurée comme suit: titre (en français et en anglais); auteur principal et co-auteurs avec leurs affiliations institutionnelles et adresses électroniques de contact, tout en précisant le correspondant principal ainsi que son adresse de contact détaillé; résumé (en français et en anglais) avec 500 mots au plus; mots-clés (en français ou en anglais) avec 10 mots au plus; corps du texte écrit en français ou en anglais; liste des abréviations; déclarations; remerciements; références. Le corps du texte comporte les parties suivantes: contexte, différents points, conclusion.

f. Communication brève

Elle permet de publier sous forme condensée une information ou des résultats originaux pertinents mais pour lesquels il n'est pas nécessaire d'écrire un long article original. Elle doit contenir un résumé de tout au plus 100 mots. Le manuscrit doit compter au maximum 1.000 mots, sans compter les références. Bien que composée du contexte, des méthodes, des résultats et de la discussion, elle est rédigée en une section, même si celle-ci peut comporter des paragraphes.

g. Lettre à la rédaction

Elle permet de donner un avis sur un article déjà publié par la Revue. Elle ne doit pas dépasser 800 mots, sans inclure les références.

h. Note technique

Elle consiste en une étude critique d'un nouvel appareil ou équipement médical, une nouvelle méthode de mesure ou rapporte des incidents techniques. Elle compte au maximum 2.500 mots, sans inclure les références. Elle est structurée comme suit : titre (en français et en anglais); auteur principal et co-auteurs avec leurs affiliations professionnelles et adresses électroniques de contact, tout en précisant le correspondant principal ainsi que son adresse de contact détaillé; résumé (en anglais et en français); mots-clés (en français et en anglais); corps du texte écrit en français ou en anglais; déclaration des conflits d'intérêt; contributions des auteurs, remerciements; références. Le corps du texte comporte les parties suivantes : introduction, différents points, conclusion.

5. Préparer votre manuscrit

Les informations ci-dessous détaillent de façon générale les en-têtes de sections que vous devez inclure dans votre manuscrit pour les articles de recherche originaux et quelles informations doivent figurer dans chaque section. Remarquez aussi que votre manuscrit doit inclure : une section « Déclarations » comprenant tous les sous-titres (voir ci-dessous pour plus d'informations), une section « Remerciements » et une section des « Références ».

i. Titre de page

La page de titre doit présenter un titre (en Français et en Anglais) qui comprend — le cas échéant la conception de l'étude — la liste des noms complets et affiliations institutionnelles des auteurs, ainsi que leurs adresses électroniques, tout en indiquant l'auteur correspondant, avec son adresse postale.

ii. Abstract (Obligatoirement en Français et en Anglais)

Le résumé dont le nombre de mots est précisé en amont en fonction de la nature de l'article doit figurer dans le manuscrit et est mis sur la page qui suit celle du titre. Il faut minimiser

l'utilisation d'abréviations et ne pas citer de références dans le résumé. Le résumé doit comprendre les sections distinctes suivantes:

1. Contexte: le contexte et le but de l'étude;
2. Méthodes: comment l'étude a été réalisée et les tests statistiques utilisés;
3. Résultats: les principaux constats;
4. Conclusions: bref résumé et implications potentielles;
5. Inscription au Registre d'essai: Si votre article rapporte les résultats d'une intervention de soins de santé sur des participants humains, il doit être enregistré dans un registre approprié et le numéro d'enregistrement et la date d'enregistrement doivent être indiqués dans cette section. S'il n'a pas été enregistré de manière prospective (avant l'inscription du premier participant), vous devez inclure les mots «enregistré rétrospectivement».

iii. Mots clés

Cinq à dix mots-clés représentant le contenu principal de l'article.

Corps du texte : Le nombre de mots est fonction du type de publication à faire (voir en amont), Titres en gras, Titre 1: taille 16; Titre 2: taille 14; Titre 3: taille 12.

iv. Contexte

La section Contexte devrait expliquer le contexte de l'étude, ses objectifs, un résumé de la littérature existante et pourquoi cette étude était nécessaire ou sa contribution au domaine sur lequel il porte.

v. Méthodes

La section méthodes devrait inclure: le but, la conception et le cadre de l'étude; les caractéristiques des participants ou la description des matériaux; une description claire de tous les processus, interventions et comparaisons; le type d'analyse statistique utilisé, y compris un calcul de puissance le cas échéant.

vi. Résultats

Cette section devrait inclure les résultats de l'étude, y compris, le cas échéant, les résultats de l'analyse statistique qui doivent être inclus dans le texte ou sous forme de tableaux et de figures.

vii. Discussion

Cette section devrait discuter des implications des résultats dans le contexte de la recherche existante et mettre en évidence les limites de l'étude.

viii. Conclusion

Celle-ci devrait énoncer clairement les principales conclusions et expliquer l'importance et la pertinence de l'étude rapportée.

ix. Liste des abréviations

Si des abréviations sont utilisées dans le texte, elles doivent être définies dans le texte lors de la première utilisation, et une liste d'abréviations complète doit être fournie.

x. Déclarations

Tous les manuscrits doivent contenir les sections suivantes sous la rubrique « Déclarations »: (i) Approbation éthique et consentement à participer, (ii) Consentement à la publication, (iii) Disponibilité des données et du matériel, (iv) Conflit d'Intérêts, (v) Financement, (vi) Contributions des auteurs, (viii) Informations sur les auteurs (facultatif). Voir ci-dessous les détails sur les informations à inclure dans ces sections.

Si l'une des sections n'est pas pertinente pour votre manuscrit, veuillez inclure l'en-tête et écrire « Sans objet » pour cette section.

1. *Approbation éthique et consentement à participer*

Les manuscrits rapportant des études impliquant des participants humains, des données humaines ou des tissus humains doivent: inclure une déclaration sur l'approbation et le consentement éthiques (même lorsque le besoin d'approbation a été annulé) et le nom du comité d'éthique qui a approuvé l'étude et le numéro de référence du comité, le cas échéant. Si votre manuscrit ne rapporte pas ou n'implique pas l'utilisation de données des participants humains, veuillez indiquer « Sans objet » dans cette section.

2. *Consentement à la publication*

Si votre manuscrit contient des données individuelles sous quelque forme que ce soit (y compris des détails individuels, des images ou des vidéos), le consentement à la publication doit être obtenu de cette personne ou, des parents ou tuteurs légaux s'il s'agit des enfants

(moins de 18 ans révolus au moment de la soumission). Toutes les présentations de rapports de cas doivent avoir le consentement pour la publication.

Si votre manuscrit ne contient aucune donnée provenant d'une personne en particulier, veuillez indiquer «Sans objet» dans cette section.

3. Disponibilité des données et du matériel

Tous les manuscrits doivent inclure une déclaration «Disponibilité des données et du matériel». Les déclarations de disponibilité des données devraient inclure des informations sur l'emplacement des données à l'appui des résultats rapportés dans l'article, y compris, le cas échéant, des hyperliens vers des ensembles de données archivés publiquement analysés ou générés au cours de l'étude. Par données, nous entendons l'ensemble de données minimales qui seraient nécessaires pour interpréter, reproduire et s'appuyer sur les résultats rapportés dans l'article. Nous reconnaissons qu'il n'est pas toujours possible de partager les données de recherche publiquement, par exemple lorsque la confidentialité individuelle pourrait être compromise, et dans de tels cas, la disponibilité des données doit toujours être indiquée dans le manuscrit avec toutes les conditions d'accès, ex. données disponibles chez l'auteur sur simple demande.

4. Conflit d'Intérêts

Tous les conflits d'intérêts financiers et non financiers doivent être déclarés dans cette section. Si vous ne savez pas si vous ou l'un de vos coauteurs avait un conflit d'intérêt, veuillez contacter la rédaction. Veuillez utiliser les initiales des auteurs pour faire référence aux conflits d'intérêts de chaque auteur dans cette section. Si vous n'avez aucun conflit d'intérêt, veuillez indiquer «Les auteurs déclarent n'avoir aucun conflit d'intérêt » dans cette section.

5. *Financement*

Toutes les sources de financement de la recherche rapportée doivent être déclarées. Le rôle de l'organisme de financement dans la conception de l'étude, la collecte, l'analyse et l'interprétation des données et dans la rédaction du manuscrit doit être déclaré.

6. *Contributions des auteurs*

Les contributions individuelles des auteurs au manuscrit doivent être précisées dans cette section.

Veillez utiliser des initiales pour faire référence à la contribution de chaque auteur dans cette section, par exemple: "FC a analysé et interprété les données du patient concernant la survenue du Choléra dans la plaine de la Rusizi. RH a été un contributeur majeur à la rédaction du manuscrit. Tous les auteurs ont lu et approuvé le manuscrit final."

7. *Informations sur les auteurs*

Cette section est facultative. Vous pouvez choisir d'utiliser cette section pour inclure toute information pertinente sur le (s) auteur (s) qui peut aider le lecteur à interpréter l'article et comprendre le point de vue de (s) auteur (s). Cela peut inclure des détails sur les qualifications des auteurs, les postes actuels qu'ils occupent dans des institutions ou des sociétés, ou toute autre information de base pertinente. Veillez vous référer aux auteurs en utilisant leurs initiales.

xi. Remerciements

Veillez remercier toute personne qui a contribué à l'article qui ne répond pas aux critères d'auteur (ceux qui ont moins que le niveau de formation « Bachelor »), y compris toute personne qui a fourni des services ou du matériel de rédaction professionnels. Les auteurs doivent obtenir la permission de remerciement de tous ceux qui sont mentionnés dans la section « Remerciements ». Si vous n'avez personne à remercier, veuillez écrire « Sans objet » dans cette section.

xii. Références

Elles doivent être classées par ordre d'apparition dans le texte, numérotées. Il ne sera fait mention que des références qui sont appelées dans le texte ou dans les tableaux et figures, avec le même numéro que dans la page de références.

Pour les articles, on procédera de la façon suivante :

- noms des auteurs suivis de l'initiale du ou des prénoms; s'il y a plus de six auteurs, on peut remplacer les noms par « et coll. »;
- titre du travail dans la langue originale; nom de la revue si possible en utilisant les abréviations de l'index Medicus;
- année, tome (ou vol.), pages (première et dernière).

Exemple : CARR Z.M. Dental health of children in Australia. Aust. Dent. J., 1983, 28: 269-276

Pour les ouvrages :

- noms des auteurs suivis de l'initiale du ou des prénoms;
- titre de l'ouvrage dans la langue originale avec mention éventuellement du numéro de l'édition;
- ville d'édition, nom de l'éditeur, année de parution.

Exemple : Escourou O. Climat et environnement. Paris, Masson, 1989.

Pour un chapitre dans un ouvrage :

- noms des auteurs suivis de l'initiale du ou des prénoms;
- titre du chapitre concerné dans la langue originale. Ajouter In : nom(s) de/des auteur(s), initiale du ou des prénoms, titre du livre;
- Ville d'édition, nom de l'éditeur, année de parution, première-dernière pages du chapitre.

Exemple :

Merlen JF Les acrosyndromes. In : Caillé JP, Phlébologie en pratique quotidienne. Paris, Expansion Scientifique Française, 1982 : 50-52

Figures et tableaux pour les différents types d'articles

Les illustrations doivent être limitées à ce qui est nécessaire pour la compréhension du texte. Les illustrations doivent être appelées dans le texte par leur numéro (en chiffre arabe pour les figures, en chiffre romain pour les tableaux).

Chaque tableau ou figure constitue une unité qui doit être compréhensible en soi, sans référence au texte. Les figures doivent être incluses au texte ou adressées en pièces jointes (en fonction de leur poids). Si une figure est empruntée à un autre auteur ou à une autre publication, l'autorisation de reproduction doit être obtenue auprès de l'éditeur et de l'auteur. Les légendes des figures doivent être dactylographiées dans l'ordre sur feuille séparée.

Les abréviations utilisées dans les tableaux, les figures ou leurs légendes doivent être définies à chaque tableau ou figure.

Procédure de soumission des manuscrits

Les manuscrits sont à envoyer au Rédacteur en Chef de la Revue de Santé Publique et de Médecine du Burundi, à l'adresse électronique : pbizimana2010@gmail.com